

## Bureau du taxi et du remorquage

### dans ce numéro

3 *Le taxi prend ses aires!*

4 ADM Tirage des permis

5 Nouvelles du BTR

9 Coup de filet

10 Planification stratégique 2011-2013

13 Faits marquants du BTR

# Pour y voir plus clair dans l'industrie du taxi

**E**n mai dernier, le Bureau du taxi et du remorquage (BTR) tenait une journée d'études avec ses partenaires de l'industrie afin de préparer son plan stratégique pour la période 2011-2013. Celui-ci s'inscrivait dans le prolongement des nombreux efforts déployés par le BTR au cours des dernières années pour soutenir le développement et la croissance de l'industrie.

L'affichage publicitaire, l'exploration des possibilités offertes par l'utilisation de véhicules moins énergivores — taxis écologiques — et notre participation au projet de la nouvelle signature visuelle (véhicules et postes d'attente) en sont de récents exemples.

D'ailleurs, depuis sa création, en 1987, le BTR a multiplié les actions pour favoriser la croissance de l'industrie.

Songer que déjà en 1997 le Bureau du taxi de l'époque explorait la piste de l'affichage publicitaire dans le cadre d'un projet-pilote avec l'agence Cossette Communication-Marketing en dit long sur les initiatives du Bureau du taxi depuis 23 ans.

Aujourd'hui, le travail du BTR se fait avec en toile de fond une reprise économique qui se fait attendre et le déploiement du plan de transport de la Ville de Montréal, dont le taxi fait partie intégrante.

Pour voir plus clair dans tout cela et mieux coordonner les efforts de tout le monde, la Ville de Montréal organise une consultation publique le 4 novembre prochain. À partir d'un document de consultation produit par le BTR, les intervenants, les chauffeurs et les propriétaires pourront faire entendre

leur point de vue sur la situation et faire les suggestions appropriées.

Cet exercice sera important pour l'industrie, car en cette période agitée, elle doit se serrer les coudes afin de conserver ses acquis et assurer sa prospérité.

Peu de gens pourraient dire que la situation est rose, mais de grands pas ont déjà été faits pour aider le présent et assurer l'avenir. Les 23 dernières années ont largement démontré que la concertation est l'unique voie pour assurer la stabilité de l'industrie.

En novembre prochain, ensemble, nous poursuivrons dans cette voie.

**Benoit Jugand, chef de division**  
*Bureau du taxi et du remorquage*



# Financement Taxi



**FARÉS KHOUBBIEH**  
DIRECTEUR FINANCEMENT TAXI

Centre de services Saint-Paul  
5599, rue Laurendeau  
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social  
2645, rue Allard  
Montréal (Québec) H4E 2L7

**514 765.3577 poste 241**

## LE FINANCEMENT, C'EST FACILE

Achat de permis Taxi

Refinancement de permis

Conditions de prêt taxi exceptionnelles

Pas de frais cachés

Réponse en 48 heures

Ristourne intéressante

avec l'équipe professionnelle et courtoise de la Caisse Allard-Saint-Paul, pionnière dans le financement taxi depuis 30 ans.



**Desjardins**

**Caisse Allard-Saint-Paul**



# Postes d'attente mise à jour

Veillez prendre note de la modification suivante concernant les postes d'attente :



## De Maisonneuve/Metcalf > angle nord-est

Le poste sur Metcalfe, angle de Maisonneuve, a été déplacé sur de Maisonneuve, angle Metcalfe, au nord-est de l'intersection. Ce poste compte quatre (4) places.

## Gagnants du concours *Le taxi prend ses aires!*



Folium

### Pour un poste d'attente plus visible

Montréal, ville UNESCO de design. Le taxi est une composante essentielle du plan de transport de Montréal et la Ville est consciente que l'industrie du taxi déploie actuellement de grands efforts pour dynamiser son image. C'est dans ce contexte qu'au printemps dernier, le bureau Design Montréal, en collaboration avec le BTR et le soutien de l'industrie, conviait les designers de toutes disciplines à participer au concours *Le taxi prend ses aires*. Le but recherché : provoquer un débat d'idées visant à proposer des solutions novatrices pour imaginer le poste d'attente idéal. Outil de travail pour les chauffeurs, le poste d'attente est aussi un espace public partagé par le client et le chauffeur. Il a besoin d'être mieux identifié et plus fonctionnel. Il doit aussi contribuer à l'image de marque de Montréal.



Statues MOAI

### Grand prix du Jury

La participation des designers fut nombreuse et cinq finalistes ont remporté des prix *ex æquo* assortis de bourses de 7000 \$ chacun (voir *Taxi Le Journal* — Été 2010). Parmi ces propositions, le grand prix du Jury a été décerné à Louis Gagnon-Seguin et Bhavesh Mistry, designers industriels, pour leur projet STATUES MOAI. Une bourse additionnelle de 2500 \$ accompagne le prix.



Folium

### Coup de cœur de l'industrie et Choix du public

Les chauffeurs de taxi et le grand public étaient également invités à faire connaître leur préférence en participant à un concours. Heureux hasard, le Coup de cœur de l'industrie et le Choix du public est un vote unanime. Le prix est décerné à Geneviève Trudel designer industriel (Montréal), Thomas-Éric Béliveau (Berlin) et Philipp Schaake (Berlin) pour la proposition FOLIUM. Une bourse additionnelle de 2500 \$ accompagne le prix du public.

Le jury était composé d'experts en design et de représentants de l'industrie du taxi.

Les projets représentent une belle mise en valeur de la nouvelle signature visuelle de Montréal. Toutes nos félicitations!

### Ce concours a fait des heureux.

Le public et les chauffeurs ont participé au concours dans une large proportion. Plus de 3000 votes ont été enregistrés entre le 5 juillet et le 30 août dernier. Les chauffeurs gagnants sont :

- Forfait MUSÉUMS NATURE: Farid Cherouane et Adrien Morin
- Forfait ROMANTIQUE HÔTEL PLACE D'ARMES: Carole McNeil

Bravo et merci de votre participation!



1



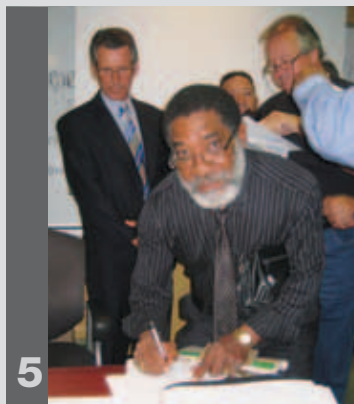
2



3



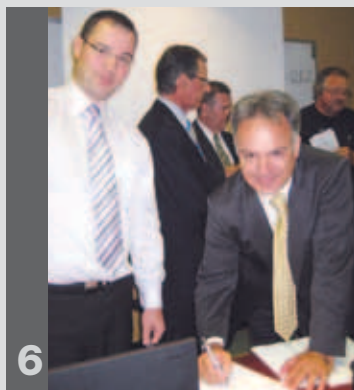
4



5



7



6



8

## ADM Tirage des permis

Le 25 août dernier, à 10 h, dans les locaux du BTR, Aéroports de Montréal (ADM), qui avait mandaté la firme comptable RCGT, a procédé au tirage au sort parmi 2779 participants afin de sélectionner 310 taxis et 70 limousines.

Les participants ont eu préalablement deux semaines pour venir s'inscrire au BTR. Une nouvelle façon de faire cette année pour accélérer la procédure: les formulaires étaient préremplis par le BTR à partir du numéro de vignette appartenant au propriétaire de taxi. Ce dernier n'avait qu'à indiquer sur le formulaire l'agglomération pour laquelle il voulait faire une demande, dans la mesure qu'il possède un permis de taxi dans cette agglomération.

La veille du tirage, une liste comportant un numéro de vignette à titre indicatif, dans le but d'identifier les candidats sans fournir de données nominatives à leurs sujets, fut fournie à RCGT pour effectuer le tirage. Ce fut une réussite! Merci à tous!

**1 Explications du déroulement du tirage** > de gauche à droite: Gérald Daly, représentant de RCGT; Benoit Jugand, chef de division, BTR – Contrôle et réglementation; Manuel Lopez, directeur adjoint, opérations aéroport ADM.

**2 Déroulement du tirage**

**3 Quelques membres de l'assistance** > première rangée: Gérard Belloc, superviseur, transport commercial, ADM; Stéphane Boudrias, agent senior, transport commercial, ADM; Max-Louis Rosalbert, président de l'Association haïtienne des travailleurs du taxi; Dory Saliba, président du CPDIT Montréal; M<sup>e</sup> Éric Lalonde, avocat, ADM; et Marcel Archambault, représentant de l'industrie de la limousine.

**4 Comité consultatif d'ADM** > Gérard Belloc, Manuel Lopez, René Pluviose, Stéphane Boudrias

**5 Signature officielle de la liste des candidats éligibles en 2010** > Max-Louis Rosalbert

**6 Signature officielle de la liste des candidats éligibles en 2010** > Manuel Lopez

**7 À la suite du tirage, les listes ont été affichées pour consultation immédiate.**  
**8**





## L'état de l'industrie du taxi à Montréal Quand se tiendront les audiences publiques ?

La commission du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures et la commission du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement tiendront une consultation publique conjointe sur l'industrie du taxi à Montréal.

Cette consultation sera l'occasion de dresser le portrait de l'industrie du taxi dans la métropole, d'exposer les enjeux auxquels l'industrie fait face et d'envisager des pistes de solutions pour l'avenir. La rencontre permettra aussi de situer la contribution de cette industrie au *Plan de transport de Montréal* et d'exposer son intégration au système de transport collectif urbain.

Les commissions invitent les représentants de l'industrie du taxi et les citoyens à prendre part à cette consultation publique qui se tiendra comme suit :

### Dates

**Jeudi 4 novembre 2010, à 19 h**

*présentation du dossier*

**Mardi 30 novembre 2010, à 19 h**

*réception des mémoires*

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010, à 19 h**

*réception des mémoires*

### Lieu

**Salle du conseil de l'hôtel de ville,**

275, rue Notre-Dame Est

Montréal

La date de l'assemblée publique d'adoption des recommandations sera annoncée ultérieurement.



Le 19 juillet dernier, le BTR soulignait les seize années de service de l'inspecteur Marc-André Latulippe au Bureau du taxi et du remorquage. Félicitations et merci de ton bon travail Marc-André!

M. Latulippe reçoit les félicitations de Chelène Coulanges, chef de section

## Un vrai pro!

Le 11 août dernier, alors que j'attendais à l'extérieur du centre médical — évidemment, je n'étais pas en uniforme — j'ai vu un chauffeur de taxi de Coop de Montréal, lanternon 196, M. Guillaume, agir en vrai professionnel. Alors qu'il déposait une dame âgée se déplaçant avec une canne, ce véritable gentleman se hâte de descendre de son véhicule pour ouvrir la portière à sa cliente et lui facilite la sortie. J'étais fière de constater le civisme de ce chauffeur. Félicitations, M. Guillaume, votre professionnalisme contribue au rayonnement de l'industrie du taxi.

M. Guillaume s'est vu remettre un laissez-passer VIP pour ses prochaines transactions au BTR.

**Chelène Coulanges**

Chef de section, Contrôle et réglementation

## Postes d'attente Chauffeurs délinquants et plaintes des citoyens



La plupart des constats d'infractions concernant le comportement des chauffeurs de taxi sur les postes d'attente font suite à des plaintes de citoyens.

Par exemple, plusieurs personnes ont porté plainte après avoir subi les impolites d'un chauffeur qui refusait de déplacer sa voiture stationnée devant l'entrée du garage du 5252, boulevard de Maisonneuve Ouest.

Autre sujet de plaintes. Des chauffeurs vont uriner dans les ruelles adjacentes aux postes d'attente. Sceptiques, nous voulions savoir s'il s'agissait bien de chauffeurs de taxi. En compagnie de ma collègue, l'inspectrice Johnson, nous avons surpris un chauffeur en train d'uriner entre le trottoir et son véhicule sur le poste d'attente, angle Sainte-Famille et Sherbrooke. Il était 21 h 30 et il y avait pas mal de circulation. Qui l'eût cru?

Rue Messier, près de Mont-Royal, un individu — qui paie une vignette de stationnement à la Ville de Montréal — revient chez lui et ne trouve pas de place pour stationner, parce que quatre ou cinq taxis occupent l'espace réservé aux résidents. Il demande aux chauffeurs de déplacer leurs véhicules et se fait envoyer promener. Autre plainte.

Plusieurs résidents portent plainte également parce que des chauffeurs de taxi en attente sur un poste discutent à voix haute à toutes heures du jour et de la nuit.

Ces comportements délinquants et ce manque de civisme ont des conséquences déplorables; l'image de la profession s'en trouve ternie. Et ce qu'il y a de plus néfaste, c'est la perte des postes d'attente à la suite des pressions des plaignants. Ce fut le cas angle des rues du Fort et Sainte-Catherine. Il y avait surcharge constante du poste d'attente; plusieurs avis et constats d'infractions furent émis par les inspecteurs et malgré tout le problème a persisté. Résultat: poste aboli.

Il y a actuellement plus de 40 plaintes actives concernant les postes d'attente. Les inspecteurs continueront à donner des contraventions en rapport aux infractions, et ce, dans le but de conserver les postes d'attente, malgré l'indifférence de certains chauffeurs. Si vous voulez contribuer à sauver ces postes, parlez-en à vos collègues qui ont des comportements fautifs. Les postes d'attente, ce sont des acquis à préserver.

**Marc-André Latulippe**  
Inspecteur

## L'ASSURANCE TAXI PLUS



Un taxi, c'est une entreprise, un outil de travail, une source de revenus. Et cela, **belairdirect** le comprend et vous le prouve avec son assurance sur mesure Taxi Plus.

### Une protection sur mesure!

- Jusqu'à 50 \$ par jour en compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule\*
- Exemption de franchise en cas de délit de fuite\*\* ou de perte totale
- 5000 \$ pour les dommages aux biens confiés avec Taxi Cargo
- 60 000 \$ pour les dommages aux véhicules loués ou empruntés
- 1 million \$ en responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi
- Service 24/7 pour réclamations urgentes

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent.  
Offre d'une durée limitée. \*Maximum de 750 \$ par réclamation.  
\*\*Rapport de police requis.

### OFFRE EXCLUSIVE!

#### REMISE DE 100 \$

**belairdirect** vous offre une remise de 100 \$ applicable sur votre franchise lors d'une réclamation, avec toute nouvelle police d'assurance taxi.

1 866 822.TAXI  
1 866 822.8294

**belairdirect.**  
assurance auto

# Bonne nouvelle!

Depuis 2004, le RACQ a fait économiser plus de 10 millions de dollars aux chauffeurs de taxi à travers le Canada. Dans la province de Québec, plus de 10 000 chauffeurs de taxi ont pu bénéficier de ce rabais dont 7000 à Montréal. Avec ce succès, le **Club taxi service** a été créé avec la collaboration du RACQ dans le but d'élargir nos champs d'activités et faire économiser de plus en plus de chauffeurs de taxi de la province de Québec.



2,5 cents/L  
de rabais  
en plus des  
Petro-Points



Téléphonez-nous: Montréal (514) 278.4774 • Sans frais: 1 888 278.4774  
Télécopieur: (514) 278.7007 • Sans frais: 1 800 557.7007

## Québec

Pour obtenir la carte, remplissez le formulaire et retournez-le sans frais par fax au :

**514 278.7007 ou au 1 888 557.7007**

**Pour nouvelle inscription seulement**

*SVP remplir en lettres moulées*

Cochez votre champ d'activités

Taxi

Remorquage

Courrier

Scolaire

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROVINCE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

CELLULAIRE \_\_\_\_\_

PAGETTE \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_

CHAUFFEUR OUI  NON

PROPRIÉTAIRE OUI  NON

NUMÉRO DE POCKET OU NUMÉRO D'EMPLOYÉ \_\_\_\_\_

BANNIÈRE TAXI \_\_\_\_\_

EMPLOYEUR \_\_\_\_\_



**Obtenez un rabais instantané de 2,5 cents/L de Petro-Canada sur vos achats d'essence. C'est simple et gratuit!**

Le RACQ a conclu une entente avec Petro-Canada afin d'accorder aux membres des industries du taxi, limousine, remorquage, service de courrier et scolaire, des rabais intéressants sur les prix de l'essence et de lave-autos partout au Canada. Il vous suffit de présenter votre carte Petro-RACQ lors de l'achat.

Le rabais est instantané, à l'achat d'essence, diesel et propane, peu importe le mode de paiement.

Vous avez également droit à vos Petro-Points. Votre carte Petro-RACQ est gratuite. Pour l'obtenir, veuillez remplir ce formulaire et nous le faxer immédiatement sans frais. Vous recevrez votre carte dans les 7 jours.

**À vous d'en profiter!**





## Webasto réchauffe votre véhicule sans utiliser la marche au ralenti du moteur

### **Webasto TaxiEco réchauffe votre véhicule**

Webasto est fière d'annoncer le lancement de son chauffe-cabine TaxiEco. Dédié au programme des taxis écologiques TaxiEco, niveau Argent d'Energium, cet appareil de chauffage auxiliaire vous permettra de diminuer vos dépenses d'opération, d'améliorer l'environnement et surtout vos revenus.

Adaptable à tous les types de véhicules par des installateurs accrédités, cet appareil de très haute fiabilité, avec une excellente garantie, vous procurera un confort inégalé à faible coût.

### **Certains des avantages de Webasto**



- ✓ **Économie de carburant**
- ✓ **Réduction des gas à effet de serre**
- ✓ **Réduction de la marche au ralenti**

*Et bien d'autres avantages...*

- Plus grand confort intérieur
- Réchauffage rapide de l'intérieur
- Dégivrage rapide des glaces
- Réchauffage du moteur pour un démarrage sûr et facile
- Rendement amélioré du moteur

CERTIFICATION



### **Webasto TaxiEco, la solution par excellence**

En plus de permettre une économie d'argent, le chauffe-cabine Webasto TaxiEco contribue à diminuer la pollution tout en respectant la réglementation en vigueur.

Réduit la marche au ralenti    Préchauffe le moteur    Élimine les démarrages à froid    Réduit les coût de maintenance    Préchauffe l'intérieur    Répond aux normes





# Transport illégal

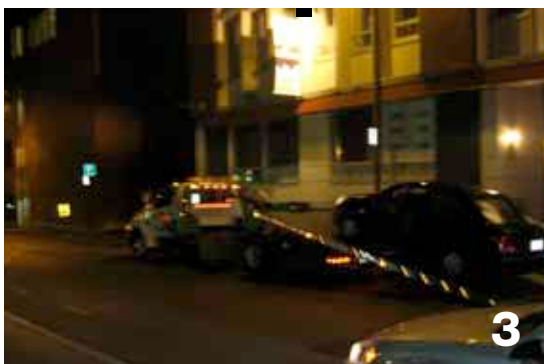
## Le BTR frappe jour et nuit



1



2



3



4

En août et septembre, les inspecteurs du BTR ont encore été très actifs pour débusquer les transporteurs illégaux qui ne possèdent pas de permis de propriétaire de taxi.

Une première opération a été effectuée le 19 août, à la suite d'une plainte déposée au BTR quelques semaines auparavant. Contre rémunérations, un individu offrait, sur des sites Internet de petites annonces, des transports effectués avec son véhicule personnel. Les inspecteurs ont mené une enquête; le véhicule fut intercepté. Le conducteur avait déjà détenu un permis de chauffeur de taxi, mais celui-ci était échu depuis plusieurs années. Le véhicule, en mauvais état, n'était pas sécuritaire. De toutes évidences, il y avait infraction de la Loi sur le transport par taxi, article 117 (photo 1).

Le 25, deuxième coup de filet. Une carte de visite avait été postée au BTR quelque temps auparavant. Celle-ci indiquait *Private Transportation Services*, ainsi qu'un nom et un numéro de téléphone. Après enquête, les inspecteurs ont constaté que l'individu ne détenait pas les permis requis pour effectuer du transport de personnes (photo 2).

En septembre, les inspecteurs ont concentré leurs efforts sur le transport illégal la nuit, à la sortie des clubs de danseuses. Les inspecteurs ont intercepté deux véhicules qui transportaient illégalement des gens de l'industrie du sexe dans le secteur des rues Sainte-Catherine et Saint-Alexandre.

Dans la soirée du 4, à la suite des informations reçues au BTR, les inspecteurs ont mené une opération visant la compagnie *Raccompagnement 4 Saisons*. Cette entreprise, qui offre des raccompagnements aux gens ayant les facultés affaiblies, faisait à l'occasion du transport rémunéré de personnes, ce qui dépassait son mandat prescrit par loi (photos 3 et 4).

Dans tous les cas, les chauffeurs ont reçu un constat d'infraction pour avoir effectué le transport rémunéré de personnes sans permis, et les propriétaires ou organisme, un constat pour avoir offert le transport. Tous les véhicules ont été saisis.

Donnant suite aux informations des gens du milieu sur les pratiques illégales, les inspecteurs sont en mesure d'intervenir efficacement et de protéger ainsi l'industrie du taxi. Le BTR travaille pour vous, jour et nuit!

**Jean-François Riel**  
Inspecteur



# Planification stratégique 2011-2013

Le 13 mai dernier, l'industrie du taxi tenait une journée de remue-méninges dans le but de mettre au point le plan de développement pour les trois prochaines années. Ce plan a été établi de concertation avec les intervenants de l'industrie du taxi en tenant compte de la mission BTR : l'amélioration des services de taxi et de remorquage offerts à la population et aux visiteurs sur l'île de Montréal et au développement des industries concernées. C'est dans un esprit de coopération, de solidarité et de partenariat que tous les intervenants ont été mis à contribution pour définir les objectifs ambitieux déterminés par l'industrie. Le projet de plan a été présenté aux intervenants et il a été accepté. Le voici.

## La vision

- Développer une image de marque pour les taxis de Montréal

## Les enjeux

- Doter le BTR des outils nécessaires à son développement
- Développer le marché du transport de personnes par taxi et revaloriser l'image du chauffeur
- Mettre en œuvre des programmes de formation adaptés aux besoins



Axes d'intervention	Le Bureau du taxi et du remorquage	Développement de l'industrie	Sécurité des chauffeurs
<b>Objectifs 2011-2013</b>	Améliorer la qualité des services	Augmenter la visibilité et le <i>leadership</i> du BTR et faire du BTR un « catalyseur » au soutien du développement	Accroître la sécurité des chauffeurs et faire participer l'Industrie aux efforts d'amélioration de la sécurité publique
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et réaliser un plan de communication permettant de faire connaître les objectifs du BTR et d'augmenter sa visibilité auprès de la population et de ses partenaires.</li> <li>▪ Revoir et optimiser le « site Internet » du BTR afin d'en faire l'outil de référence en matière de taxi et de remorquage à Montréal.</li> <li>▪ Offrir des services de transactions en ligne via le portail Internet du BTR.</li> <li>▪ Mettre en place le concept de « dossier chauffeur » accessible aux propriétaires-locateurs de même qu'aux intermédiaires en services taxis relatif à la norme professionnelle et regroupant les informations sur sa formation et la qualité des services qu'il offre. À titre d'exemple, le « dossier chauffeur » devrait comprendre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• les formations spécialisées complétées;</li> <li>• un certificat de recherche négative;</li> <li>• les conventions de gardes signées;</li> <li>• les infractions commises au CSR et au Règlement sur le taxi;</li> <li>• la cote de qualité.</li> </ul> </li> <li>▪ Revoir la grille tarifaire relative aux différents permis et s'appuyant sur l'établissement d'une cote de qualité découlant du « dossier chauffeur » faisant en sorte que le prix de son permis de même que les droits annuels du propriétaire de taxi qui lui confie la garde de son véhicule soient modulés en fonction de la qualité du dossier.</li> <li>▪ Maintenir nos objectifs d'autofinancement et diversifier nos sources de revenus en élargissant notre offre de service et en développant de nouveaux partenariats.</li> <li>▪ Réaménager temporairement le BTR afin de combler le déficit en espace et augmenter le nombre d'agents au comptoir afin de répondre aux besoins croissants de la clientèle et à plus long terme le déménager.</li> <li>▪ Procéder à l'étude des besoins à moyen et long terme afin de planifier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• les revenus nécessaires;</li> <li>• la mise en place d'un guichet unique relatif au remorquage (permis, fourrière, remorqueurs);</li> <li>• les besoins en espace à moyen terme.</li> </ul> </li> <li>▪ Étendre les contrats « accidents » à l'ensemble de la Ville.</li> <li>▪ Développer un outil d'évaluation de l'efficacité des postes d'attente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place différents comités de travail découlant de la table de concertation composée de partenaires pouvant contribuer au développement de l'industrie. À titre d'exemple :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• financement de l'industrie (bailleurs de fonds, etc.);</li> <li>• transport collectif (ex. : STM et intermédiaires, etc.);</li> <li>• Salon du taxi (TAQ, centres de formation, etc.);</li> <li>• Taxi accessible (déjà existant);</li> <li>• sécurité des chauffeurs (déjà existant);</li> <li>• postes d'attente (déjà existant).</li> </ul> </li> <li>▪ Réaliser différentes études et plans de communication pour : publiciser les services de taxi, revaloriser l'image du chauffeur de taxi, sensibiliser la clientèle et contribuer au développement de l'industrie.</li> <li>▪ Créer, de concert avec nos partenaires, un fonds dédié au financement de projets de développement de l'industrie et financé à partir d'un droit de mutation des permis.</li> <li>▪ Promouvoir le déploiement des véhicules écologiques au sein de l'industrie du taxi à Montréal.</li> <li>▪ Mettre en place le programme de revitalisation de l'industrie du remorquage.</li> <li>▪ Réviser le règlement sur le remorquage.</li> <li>▪ Optimiser la mise en œuvre des contrats de remorquage (financement, utilisation par le SPVM des remorqueurs sous contrat).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dépôt et adoption du rapport du comité de travail sur la sécurité.</li> <li>▪ Mise en œuvre des recommandations du rapport, soit :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• la mise en place de moyens de paiement électronique;</li> <li>• l'installation de caméras de surveillance à l'intérieur des taxis;</li> <li>• l'installation d'un signal lumineux d'urgence 9-1-1 sur tous les lanternons des taxis;</li> <li>• la révision et la mise en place d'un code d'urgence uniforme à l'ensemble des intermédiaires en services taxi.</li> </ul> </li> <li>▪ Révision de la formation de base des chauffeurs afin d'inclure des conseils de sécurité et des mesures de prévention, l'utilisation du code d'urgence et des équipements disponibles (feux 9-1-1, GPS, bracelets et autres).</li> <li>▪ Développement d'un cours relatif aux mesures de prévention destiné aux chauffeurs en titre (programme de formation continue).</li> <li>▪ Révision de la réglementation afin d'autoriser la mise en place du paiement à l'avance des courses taxis afin d'éliminer les vols par refus de payer.</li> <li>▪ Développement d'un partenariat avec le SPVM et mise en place d'un programme faisant des véhicules taxis des îlots de sécurité selon un modèle s'apparentant à Parents-Secours.</li> <li>▪ Mise en place d'un modèle de poste d'attente prévoyant une identification, un éclairage adéquat ainsi qu'un téléphone d'urgence pour la population.</li> <li>▪ Augmentation du nombre de postes d'attente selon le nouveau modèle.</li> </ul>



# Table de concertation: les nouvelles règles

En mai 2009, certains propriétaires se sont dits non représentés par la Table de concertation. Ayant reçu plusieurs demandes de différentes associations au cours de la dernière année, le BTR en a fait part aux membres de la Table qui ont convenu de terminer la période de négociation en vue de l'adoption du nouveau règlement (fin mars 2010). Afin de donner la chance à tous de participer, les membres ont décidé de se donner de nouvelles règles d'admissibilité ainsi que des normes quant à l'établissement de la représentativité des représentants de l'industrie. Durant tout l'été, le BTR s'est penché sur la question et de nouvelles règles ont été proposées. La Table a été dissoute le 30 septembre dernier afin de laisser place aux travaux de la commission mixte; les nouvelles règles d'admissibilité seront connues au cours de l'automne et toute association représentant l'une des trois catégories énumérées ci-dessous pourra poser sa candidature. Une analyse du dossier sera effectuée afin de déterminer le niveau de représentativité. La nouvelle Table de concertation devant entrer en fonction au début 2011.

## Un rappel

La Table de concertation de l'industrie du taxi de Montréal a pour objet de:

- favoriser la concertation entre les principaux intervenants de l'industrie du taxi et des organismes gouvernementaux en ce qui a trait aux diverses pratiques prévalant dans l'industrie;
- faire des recommandations à la Ville de Montréal sur des mesures destinées à l'encadrement et au développement de l'industrie du taxi ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services.

La Table de concertation est présidée par le chef de division du Bureau du taxi et du remorquage (BTR) et regroupe des représentants de l'industrie du taxi et de ses partenaires. Les représentants de l'industrie sont répartis en trois catégories:

- les titulaires de permis d'intermédiaire en services de transport par taxi;
- les titulaires de permis de propriétaire de taxi;
- les titulaires de permis de chauffeur.

Les représentants des partenaires proviennent notamment des organismes suivants:

- Ministère des Transports du Québec (MTQ), Direction des Transports terrestres des personnes, Division de Montréal, Service des politiques et des programmes;
- Direction des transports de la Ville de Montréal (nouveau membre);
- Société de transport de Montréal (STM), Direction exécutive Exploitation, Transport adapté;
- Service de Police de la Ville de Montréal, Division de la sécurité routière et circulation (SPVM);
- Association des hôtels du grand Montréal (AHGM);
- Tourisme Montréal (nouveau membre).



# Faits marquants du BTR



**D**epuis plus de 20 ans, le BTR se fait un devoir d'améliorer le service de transport par taxi à Montréal. L'équipe travaille d'arrache-pied pour faire évoluer les pratiques, mais aussi les conditions de travail des chauffeurs, en étroite collaboration avec les différents intervenants de l'industrie. C'est en 1987 que débute les activités du Bureau du taxi et du remorquage de Montréal, fruit d'une volonté de décentralisation du contrôle de la réglementation du transport par taxi de la part du gouvernement du Québec. Cette décentralisation s'inscrit dans la foulée du « plan de rachat des permis » mis en place à Montréal, selon monsieur Richard Boyer, alors directeur du BTR

## La concertation

Beaucoup de choses se sont passées au BTR depuis ses débuts et beaucoup de choses ont été accomplies depuis plus de 20 ans. Mais une ligne directrice, celle de l'amélioration du service à la clientèle, a toujours été et reste une priorité. Les différents intervenants gouvernementaux voulaient structurer l'industrie du taxi alors en croissance et améliorer son image, tout en ayant un lien direct avec les représentants de l'industrie. Ce lien, passe par la Table de concertation mise en place par le BTR et autour de laquelle sont débattus les grands dossiers.

Les dossiers qui ont marqué l'évolution de l'industrie du taxi sont nombreux, en voici quelques-uns :

- le plan de rachat des permis ;
- l'enquête menée par la Commission des droits de la personne et les mesures prises par le BTR afin de contrer le racisme dans l'industrie ;
- l'assainissement des pratiques illustré par l'affaire du garage Touraine ;
- la sécurité des chauffeurs de taxi ;
- l'amélioration de la qualité des services et notamment la mise en œuvre d'une formation obligatoire pour les nouveaux chauffeurs ;
- l'amélioration des flottes de véhicules taxis ;
- la mise en place du transport adapté ;
- la publicité sur les taxis.

Au cours des années 1970, le transport par taxi à Montréal a subi différentes modifications. En 1973, le transport par taxi passe de la compétence des municipalités à celle du gouvernement du Québec, les limites des municipalités ne correspondant pas à la nature des déplacements, la difficulté des dessertes des aéroports et la reconnaissance de l'importance du taxi dans le transport des personnes motivent le changement de responsabilité. Québec se charge donc de la réglementation du taxi et crée les territoires (agglomérations) et les ligues de taxis. La récession économique des années 1980 a pour effet de miner la valeur des permis de taxis et de réduire de façon substantielle les revenus des propriétaires

et chauffeurs de taxi. De plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer le surplus de permis de taxis à Montréal, compte tenu de la taille de la ville et de la demande de l'époque. Donc une période difficile pour les chauffeurs et les propriétaires. Des changements s'imposent. Le Règlement sur le transport par taxi fait l'objet d'une révision en profondeur en 1983. L'adoption de la *Loi sur le transport par taxi* et du *Règlement sur le transport par taxi* en 1985 visait à ouvrir de nouveaux marchés à l'industrie du taxi qui connaissait de sérieuses difficultés économiques. La réforme proposait de nouvelles règles afin de résoudre les difficultés d'organisation des exploitants ; ce fut la mise sur pied des ligues de taxis.

## Pourquoi un plan de rachat ?

### Un surplus de permis

Un survol historique permet de voir que pendant la Seconde Guerre mondiale et jusqu'en 1945, l'industrie du taxi à Montréal est de compétence fédérale et le nombre de permis est limité. Dès la fin de la guerre, il y a insuffisance de taxis à Montréal et le public se plaint. Il faut aussi trouver du travail aux vétérans qui rentrent d'Europe. La limitation existante est alors supprimée, l'industrie du taxi à Montréal redevient de compétence provinciale et de nouveaux permis sont accordés. Ce qui va faire grimper en six ans le nombre de taxis à Montréal à 4295. On compte sur l'ensemble de l'île de Montréal 4978 taxis en 1952.

Au cours de cette période, il y a augmentation de la valeur marchande des permis et la présence de manœuvres spéculatives jugées abusives lors de transactions, ce qui aura une incidence sur la stabilité de l'industrie avec des affrontements violents. Le comité Bossé mandaté par la Régie des transports enquête. Son rapport définit le malaise : la surabondance de permis de taxis et le manque de rentabilité dans l'industrie. Résultat : en 1983, il y a une réforme en profondeur de l'industrie. Cette réforme passe d'abord par la mise en place d'un plan de rachat des permis. Le raisonnement est le suivant : réduire le nombre de permis pour permettre de rentabiliser l'industrie.

### Comment va-t-on s'y prendre ?

D'abord, racheter les permis de taxi des titulaires qui désirent quitter le métier. Les permis sont rachetés sur une base volontaire selon leur valeur marchande. Le prix offert en juin 1985 est de 10 000 \$. Les permis se vendent de gré à gré pour une valeur supérieure sans passer par le fonds de rachat. Spéculation, donc. Le plan ne fonctionne pas comme prévu.

La direction de la Ligue A-11 revient à la charge avec une deuxième phase. Le prix des permis est alors haussé à 18 000 \$ en juin 1987. Un droit de transfert est aussi imposé pour les transactions qui se font entre particuliers, sauf pour les membres d'une



même famille. Cette mesure vise à obliger les acheteurs à passer par le fonds de rachat, elle vise également à alléger le fardeau financier des détenteurs de permis restant en favorisant une entrée de fonds directement dans le plan de rachat. De 10 000 \$ au début, le droit de transfert va grimper à 20 000 \$ en avril 1987. Un fiduciaire est mandaté par le gouvernement du Québec pour gérer l'ensemble de cette opération.

Les exploitants sont d'accord avec l'objectif de réduire le nombre de permis. Le nombre maximal de permis à racheter se situait à 2000, un seuil à ne pas dépasser. Le plan de rachat avait aussi comme objectifs :

- de rentabiliser l'exploitation des taxis;
- de hausser la qualité du service offert;
- d'éviter la spéculation sur les permis.

Les membres de la Ligue de taxi de Montréal (A-11) pouvaient, en assemblée générale, décider en tout temps de mettre fin au plan de rachat, selon leur satisfaction à l'égard du nombre de permis rachetés.

### Conclusion

La nature du marché à Montréal, c'est une industrie du taxi composée d'une multitude de petits entrepreneurs, qui fait en sorte que l'économie est beaucoup plus sensible aux fluctuations de l'offre et de la demande. Tout dysfonctionnement aura des effets directs sur les opérateurs. Dans ces conditions, lorsqu'il y a surabondance de permis, donc un manque de clients par chauffeur, il est pratiquement impossible pour le chauffeur de faire ses frais. Une telle situation entraîne à la longue la dégradation de l'industrie. Le plan de rachat aura donc été la réponse à une situation donnée et un exemple intéressant de concertation et de travail conjugué entre les différents paliers gouvernementaux et l'industrie du taxi. Exemple qui a d'ailleurs été repris par les autorités de Barcelone en Espagne.

En 1992, le plan de rachat prend fin. Il aura duré trois ans et permis le retrait de quelque 1200 permis par la Commission des transports du Québec et assainit la situation en augmentant le nombre de courses par chauffeur, et donc leurs revenus. Le plan de rachat a eu aussi comme conséquence une appréciation importante de la valeur des permis et les contrôles exercés par le Bureau du taxi et les autres intervenants gouvernementaux auront permis d'éviter la spéculation. De fait, la valeur des permis est passée de 10 000 \$ à plus de 200 000 \$ aujourd'hui.

Les actions concertées de tous les intervenants auront permis à une industrie composée majoritairement de propriétaires-artisans de se bâtir une caisse de retraite. Le plan de rachat a également favorisé l'amélioration de la qualité de l'offre de service de l'industrie du taxi de façon importante.

## Racisme et communauté haïtienne

### Une longue bataille

La grande majorité des chauffeurs de taxi haïtiens sont arrivés à Montréal à la suite de la deuxième vague migratoire, celle qui s'installe principalement au Québec dans les années 1970. La société québécoise d'alors est peu métissée et il y a peu de Noirs sur le marché du travail. Lorsqu'ils arrivent à Montréal, les Haïtiens travaillent pour la plupart en manufacture et dans les petites entreprises; graduellement, ils vont chercher des emplois mieux rémunérés et offrant plus d'autonomie. À l'instar d'autres groupes ethniques avant eux, ils se tournent vers le taxi. En 1978, on compte 300 chauffeurs de taxi d'origine haïtienne; en 1982, ce nombre est passé à 800. 1982 c'est aussi le début d'une crise économique et les temps sont durs.

### Des événements marquants

Dans les années 1970, l'arrivée des Noirs dans l'industrie du taxi suscite des réactions négatives de la part de la clientèle et des plaintes du public sont faites auprès de Transport Canada concernant les chauffeurs de taxi haïtiens de l'aéroport de Dorval. Ce qui se traduit par l'élimination de la majorité des chauffeurs de taxi haïtiens à l'aéroport. En 1982, la compagnie SOS Taxi congédie une vingtaine de chauffeurs de taxi haïtiens; ils sont révoqués sur la base de l'insatisfaction de la clientèle devant une présence trop forte de Noirs et sur le refus de certains chauffeurs blancs d'avoir des collègues noirs. Pour faire face à ces problèmes, un groupe de chauffeurs haïtiens fondent en mars 1982 l'Association haïtienne des travailleurs du taxi. L'association adresse alors à la commission des droits de la personne du Québec un mémoire qui décrit les situations de racisme que vivent les chauffeurs. Les médias reflètent alors les tensions dans l'industrie du taxi et le racisme fait les manchettes à l'été 1982. Devant ces allégations, la Commission des droits de la personne effectue une enquête de 1982 à 1983; le comité aura tenu 100 séances et entendu 280 témoins.

Le rapport d'enquête de 600 pages qui sort en novembre 1984 conclut que les allégations de discrimination raciale sont fondées pour les associations de service suivantes: Beaubien Radio Taxi, Taxi Newman-Lafleur, SOS Taxi ltée et Coopérative de taxi de Montréal. En général, les faits les plus fréquemment rapportés touchent la répartition discriminatoire des appels, le fait de réserver certains postes d'attente aux chauffeurs blancs et le fait que les Noirs ne peuvent adhérer à des associations de service ne comportant que des chauffeurs blancs. L'origine de ces comportements: certains clients refusent de monter dans un taxi conduit par un Noir, même si la voiture est en tête de ligne sur le poste d'attente. L'argument de refus du client est alors utilisé par les associations de service pour ne pas engager de chauffeurs noirs,





parce que cela leur fait perdre des revenus. Question de survie économique, disent-ils.

### Pratique de parrainage

L'enquête a également permis d'identifier chez certaines associations de service des pratiques quant à l'adhésion des chauffeurs noirs. Le recrutement de nouveaux membres se fait par un système de parrainage et l'acceptation du futur membre doit être entérinée par une majorité des membres de la direction. Personne voulant parrainer un chauffeur noir, il ne peut devenir membre de l'association. Pour contrôler les pratiques discriminatoires de l'industrie du taxi, le rapport de la Commission propose au gouvernement une série de recommandations touchant le cadre législatif, réglementaire et administratif. La Commission commence alors des interventions auprès de certaines associations pour faire changer les mentalités.

### Rebondissement

En 1992, on note encore une absence importante de membres des minorités visibles au sein des 24 associations, cinq d'entre elles n'ont pas de chauffeurs noirs. Sur le territoire de l'île de Montréal, 10 000 personnes possèdent un permis de travail leur permettant de conduire un taxi, la moitié d'entre elles appartiennent aux minorités visibles ou culturelles. On compte environ 5000 véhicules taxis. Un événement va relancer la problématique du racisme. L'entreprise Beaubien Radio Taxi fait faillite printemps 1992. Certains chauffeurs sont embauchés par Taxis Hochelaga, d'autres par Boisjoly Taxi. L'entreprise est rachetée du syndicat par Taxis Hochelaga, les chauffeurs blancs sont réembauchés au cours de la fin de semaine qui suit, les chauffeurs noirs ne sont pas avertis. Lorsqu'ils se présentent le lundi matin pour présenter leur candidature, toutes les places sont prises. Dans le rachat de la faillite, vingt-cinq chauffeurs haïtiens sont laissés pour compte. Les médias sont mis à contribution. À la suite de cet incident, le BTR qui existe depuis six ans va intervenir de façon importante pour implanter une procédure d'adhésion. Cela va prendre plusieurs mois, des négociations parfois ardues avec certains

intervenants, mais surtout la collaboration des représentants de l'industrie. La procédure sera en place en début d'année 1993.

### Le BTR règle la situation

L'article 83 du règlement 97 relatif au transport par taxi sur le territoire de l'île de Montréal sera modifié le 9 décembre 1992 par le règlement 97-6. Cette modification de l'article 83 vise entre autres les associations de service. La procédure d'adhésion des chauffeurs aux entreprises de services est maintenant un processus formel qui permet d'éviter toute discrimination fondée sur l'âge, le sexe, la race, etc. Les demandes d'adhésion sont enregistrées sur des formulaires numérotés fournis par le BTR. Il s'agit de donner la priorité aux premiers inscrits et c'est l'ordre numérique qui a préséance. Lorsqu'une entreprise veut s'associer de nouveaux membres, elle doit fournir au demandeur deux formulaires complétés. Le représentant de l'association peut indiquer immédiatement s'il peut accepter la demande ou s'il doit l'inscrire sur une liste d'attente, faute de place. Dans ce cas, il indique le rang de la demande. Si la candidature est refusée, l'association doit donner des raisons valables. Le demandeur a le droit de porter plainte auprès du BTR.

Cette procédure aura permis une plus grande équité sociale dans l'industrie et la fin des raisons arbitraires de refus. Il faut se rappeler que 50 % des membres de l'industrie du taxi proviennent des communautés ethniques et visibles et que 40 % de la population de l'île de Montréal, donc la clientèle, appartient à ces groupes. Ce qui fait dire à Jacques Claude Hernande, représentant de l'Association haïtienne des travailleurs du taxi de Montréal: «C'est grâce à l'équipe du BTR de l'époque que la situation a pu ainsi s'améliorer.»

Aujourd'hui, la Communauté haïtienne est largement représentée dans l'industrie; plus du tiers des propriétaires de taxis sont Haïtiens.

### Cas de négligence grave: enquête Garage Touraine

À la suite d'une longue enquête menée par le BTR à partir de 2002, la Commission des transports du Québec (CTQ) révoquait 30 permis de propriétaires, appartenant à 14 individus. Cette enquête, d'une importance capitale pour l'industrie du taxi à Montréal, a permis la mise au jour de pratiques illégales dans l'exploitation de permis de taxis par un tiers, dans un cadre qui ne respectait pas les dispositions de la loi. Des pratiques douteuses et de la négligence chronique dans l'entretien des taxis. Il s'agissait de propriétaires de permis de taxi qui laissaient exploiter leur taxi par un tiers, soit le garage Touraine, contre paiement hebdomadaire. Le garage possède une banque de chauffeurs, il a ainsi accès aux conventions de garde et feuilles journalières des chauffeurs. Le garage gère et contrôle les revenus provenant de la location des taxis ainsi que les allées et venues des taxis. Le véhicule revient



Le 14 novembre 1984, le Comité d'enquête rend public son rapport

sur son terrain et c'est lui qui décide si le taxi est en service ou non. D'une part, le garage contrôle l'affectation des chauffeurs et d'autre part, il s'occupe des réparations. Il prend en charge aussi les inspections, les vérifications mécaniques et les accidents. Bref, il s'occupe des devoirs et obligations dévolus aux propriétaires de permis. Il dispose ainsi de presque tous les documents permettant de contrôler l'exploitation des permis.

### Un grand ménage

À la suite de nombreuses inspections de véhicules en très mauvais état, les inspecteurs réalisent qu'ils proviennent tous du même endroit: le garage Touraine. Le 8 novembre 2002, munis d'un mandat délivré par un juge de la cour municipale, les inspecteurs du BTR effectuent une perquisition chez Garage Touraine. Ils y amassent une foule impressionnante de preuves. Le BTR procède alors devant les tribunaux et dépose un dossier complet à la Commission des Transports. Celle-ci constate que les propriétaires n'ont pas mis en place de mesures de contrôle afin de s'assurer que l'exploitation du taxi soit faite conformément à la loi; ils s'en remettent totalement au garage pour les chauffeurs, les revenus et les obligations découlant de l'exploitation et de la mise en service de leur taxi. Le garage n'est ni son employé ni une personne avec qui il est lié par contrat. La CTQ va sanctionner 13 individus et 30 permis seront révoqués, dont six feront l'objet de suspension pendant cinq ans. Le garage Touraine a fermé ses portes.

### Amélioration de la flotte et transport adapté

Depuis plus de 20 ans, le BTR agit sur la quantité et la qualité des services offerts. C'est son cheval de bataille et pour arriver à ses fins, l'équipe privilégie les relations harmonieuses entre les différents intervenants. Ce qui aura pour effet de favoriser un haut niveau de concertation du milieu, et contribué ainsi à la réputation du BTR. Celui-ci est perçu comme un organisme sensible aux demandes de l'industrie et à la confiance du milieu. L'équipe du BTR a supervisé la plus vaste enquête sur le transport illégal qui a duré plus d'un an, ce qui a conduit à la révocation d'une vingtaine de permis. Un autre grand nettoyage dans l'industrie.

Favoriser le développement du transport adapté, un élément majeur dans l'amélioration de l'offre de services. Une cause importante pour le BTR. À la flotte de taxis, s'ajoutent maintenant des taxis adaptés capables d'accueillir des passagers en fauteuil roulant. Le BTR travaille de concert avec les organismes représentant les personnes handicapées. C'est par la ténacité, la rigueur et le professionnalisme des membres de l'équipe que l'aboutissement de ce dossier complexe a pu se faire.

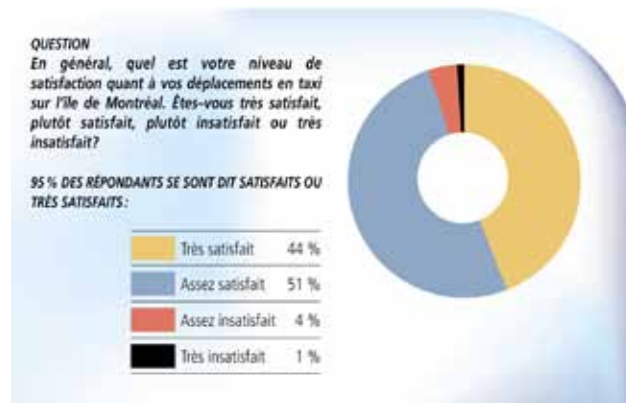
Le BTR a aussi à son actif, l'adoption de règles pour l'amélioration des véhicules: rajeunissement et amélioration générale de l'état et de la propreté des voitures. L'industrie du taxi

à Montréal, c'est 4500 taxis et 37 millions de courses par année. Le BTR a beaucoup contribué à son développement.

### Sondage Ipsos Descarie: des clients satisfaits

Été 2006, le BTR commande un sondage à la firme Ipsos Descarie pour mesurer le taux de satisfaction du public concernant les taxis de Montréal. Les résultats sont impressionnants et les chauffeurs ont de quoi pavoiser. Le sondage présente l'opinion des Montréalais sur la qualité des services de taxi dans la métropole, la fréquence et les raisons d'utilisation du taxi, la satisfaction générale et le sentiment de sécurité des usagers. Peu importe le nombre de fois que les usagers ont pris le taxi, le sondage nous apprend qu'ils se disent satisfaits dans une proportion de 95 %. On apprend aussi que les usagers qui prennent plus souvent le taxi sont tout aussi satisfaits de leur expérience, ce qui tend à confirmer la qualité générale des services de taxi sur le territoire. Donc, des chauffeurs polis, qui connaissent leur métier et qui le font bien.

La presque totalité des répondants au sondage utilise le taxi au moins quelques fois par année et plus de 40 % de ceux-ci, plusieurs fois par mois. Les statistiques dévoilées par le sondage permettent de conclure que le taxi est un moyen de transport essentiel pour une partie importante de la population montréalaise. Ces statistiques encourageantes sont le résultat du travail constant du BTR et des intervenants de l'industrie afin d'améliorer la qualité du service.



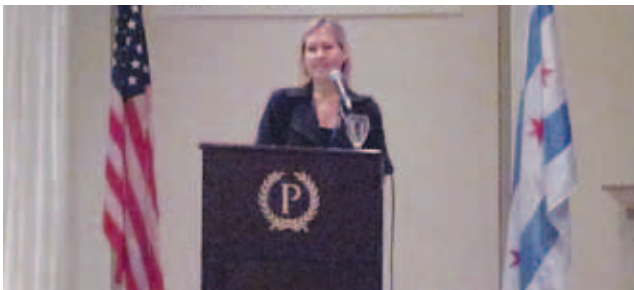
Le BTR est intervenu dans d'autres dossiers importants comme celui de la sécurité des chauffeurs, de la publicité sur les taxis et de la création de plus de postes d'attente. Toujours avec le souci de travailler en concertation au développement de cette industrie, tout en l'encadrant puisqu'il s'agit de son mandat premier. Il s'agit d'un effort constant effectué par une équipe qui a à cœur le développement de l'industrie du taxi.



# Chicago

## Conférence annuelle IATR

En septembre dernier, le BTR assistait à la conférence annuelle de l'International Association of Transportation Regulators (IATR) qui se tenait à Chicago. Il s'agit d'une association sans but lucratif qui se préoccupe des enjeux du transport par taxi et par limousine. Ses membres proviennent de partout aux États-Unis et du Canada, mais aussi de différents pays à travers le monde, comme la Belgique, l'Australie, l'Irlande et Abou Dhabi. Municipalités, organismes régulateurs, services de police, commissions et agences fédérales ou provinciales, tous des organismes voués à l'amélioration des pratiques d'affaires du transport par taxi et par limousine. Des comités se penchent sur les grands enjeux de l'industrie, dont la sécurité des chauffeurs, le transport adapté, la réglementation sur l'entretien des véhicules et l'octroi de licences, l'attribution des permis pour les aéroports et la déréglementation. L'association réalise de vastes enquêtes et collige des données d'intérêt pour ses membres, dont fait partie le BTR. Celui-ci participe aux conférences annuelles et collabore aux études, ce qui lui permet d'échanger et de valider les pratiques en vigueur à Montréal. On mesure ainsi les efforts de l'industrie afin d'améliorer continuellement l'offre de services et les conditions de travail des chauffeurs.



M<sup>me</sup> Menendez mène une étude nord-américaine sur la sécurité des chauffeurs. Le BTR collabore à cette étude.



À partir de la droite, Benoit Jugand, chef de division, BTR; Abdulla Sultan Al Sabbagh, *Chairman's advisor for transportation* - TRANSAD d'Abou Dhabi (Émirats arabes unis) et deux membres de sa délégation.

## GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1  
☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvin  
électronique  
Garantie de deux ans  
pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood  
TK-7102  
TK-7160  
TK-8102  
TK-8160



Garantie deux ans pièces et  
un an sur main-d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA  
disponibles  
Mandataire de la CTQ  
(validation)

Contrat de service disponible  
sur la majorité des modèles  
de radio

Nous réparons et installons  
toutes marques de compteurs  
et de radios. Venez nous  
rencontrer!

NOUS SOMMES 8 À VOTRE SERVICE!



## Québec Opération taxi

En juillet dernier, les policiers de la ville de Québec en collaboration avec les contrôleurs routiers ont mené une opération de vérification sur plus de 75 voitures taxis. De nombreuses irrégularités ont été décelées. « Vingt constats d'infractions et seize avertissements ont été donnés », précise Catherine Viel, relationniste du SPVQ.

De plus, une voiture a été saisie et un chauffeur écroué, car il était sous mandat d'arrestation. Deux véhicules ont fait l'objet de vérification mécanique et deux autres ont été remorqués.

L'opération, qui a lieu chaque année, s'est déroulée dans l'arrondissement de La Cité.

Source: Journal de Québec

## Sondage Les meilleurs taxis



Chaque année, le site *hotels.com* effectue un sondage sur les taxis du globe. Les internautes sont invités à voter en tenant compte d'une série de critères, dont la propreté, le prix, la conduite, la connaissance de la ville, l'amabilité, la disponibilité et la sécurité.

Bien qu'ils soient les plus chers, les taxis londoniens arrivent en première place. La courtoisie des chauffeurs en charme plusieurs. Les champions de la grossièreté et de l'impolitesse sont les taxis parisiens et new-yorkais, suivis des tokyoïtes, des berlinois et, en dernière place, des bangkokiens. En matière de conduite automobile, les taxis de Rome sont les pires.

Tout comme en 2008, il n'est toujours pas question de Montréal!

Source: [www.hotels.com](http://www.hotels.com)

# CHASSÉ TOYOTA

### Venez essayer la toute nouvelle Camry

Connaissez-vous le crédit d'impôt, qui peut atteindre jusqu'à \$2000 pour les taxis hybride? Contactez-nous!

# 2011

# LUB EXPRESS

## 20%

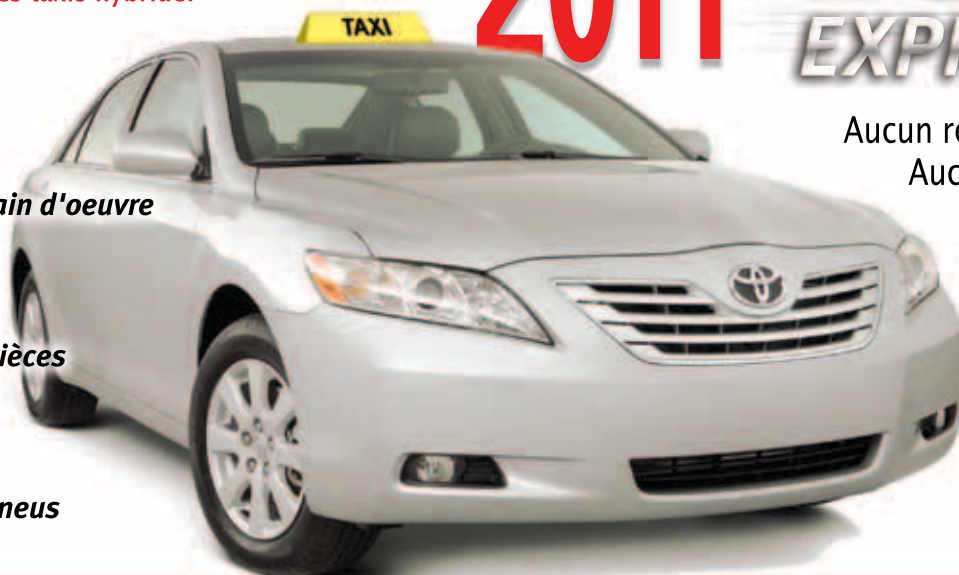
de rabais sur la main d'oeuvre

## 15%

de rabais sur les pièces

## 10%

de rabais sur les pneus



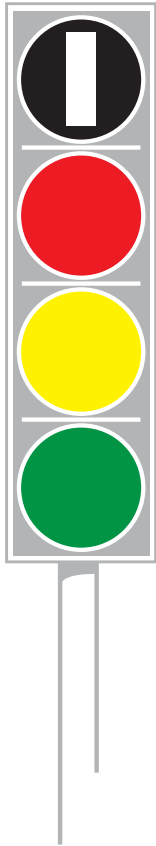
Aucun rendez-vous.  
Aucune attente.



Au coeur du centre-ville de Montréal

[chassetoyota.com](http://chassetoyota.com) 819 Rachel Est, Montréal, coin ST-Hubert **514 527.3411**





# Feu prioritaire

## Pour les autobus, mais aussi pour les taxis!

Le feu de priorité pour autobus est un signal spécial ajouté aux feux de circulation qui permet aux autobus et aux taxis lorsque la signalisation l'indique de s'insérer plus facilement dans le flot de circulation.

Dès l'apparition du feu blanc (rectangle blanc vertical), les autobus disposent de six secondes pour franchir l'intersection sur le feu rouge et devancer ainsi les automobilistes.

Présentement, à Montréal, il existe cinq intersections où le feu prioritaire pour autobus a été intégré dans la signalisation. Ainsi, grâce aux quelques secondes de priorité, les autobus gagnent du temps de

parcours et, de ce fait, encouragent les usagers à utiliser le transport en commun de la métropole.

### Qui peut utiliser le feu prioritaire?

Seuls les autobus de la STM peuvent s'engager dans l'intersection et franchir le feu rouge lorsque le feu prioritaire est allumé. Cependant, d'autres groupes de véhicules peuvent utiliser ce feu lorsqu'une signalisation adéquate l'autorise. Exemple: les TAXIS.

Aucun autre automobiliste ne peut profiter de ce feu et s'engager dans l'intersection sous peine de recevoir une contravention en vertu de l'article 359 du *Code de la sécurité routière*.

André Côté,  
conseiller – DSRC



# TAXI

## Un produit spécialement conçu et négocié pour les propriétaires de TAXI



**BURROWES**  
COURTIERS D'ASSURANCES  
[www.burrowes.ca](http://www.burrowes.ca)

**Pour obtenir une soumission  
et économiser, composez le  
1-888-522-2661**

L'équipe Burrowes à votre service...

2647 Place Chassé, Montréal Qc. H1Y 2C3  
Nous sommes situés juste à côté du bureau d'immatriculation des taxis.



Avez-vous  
entendu parler du  
programme d'assurances  
Burrowes?

Rabais exclusifs pour les membres des Travailleurs Autonomes Québec inc. (TAQ)

# Taxi vert version Volkswagen

Le taxi de demain sera écologique et pratique. En avril dernier, Volkswagen a profité de la foire de Hanovre pour présenter en première mondiale une étude de taxi Zéro émission. Le *Milano Taxi* est donc un taxi électrique sur la base d'un petit monospace (la référence est le minibus VW Samba), préfigurant ce que pourrait être le véhicule de demain. Rappelons que VW a des ambitions dans le domaine de la voiture électrique et qu'il va commencer à proposer des modèles à partir de 2013. Les couleurs, du vert et du noir, sont un hommage à la ville de Milan, capitale de la mode. Mais, ce taxi pourrait rouler également à Berlin, New York, Pékin, Londres, Moscou, Tokyo...

Les portières sont coulissantes pour plus de confort. Autres délicates attentions: la présence d'un toit panoramique en verre et beaucoup d'espace pour les passagers qui peuvent allonger les jambes. À l'intérieur, des écrans tactiles servent aussi bien au conducteur (taximètre, navigation avec commande tactile ou vocale, prévisions météo, téléphone mains libres, applications à télécharger) qu'aux passagers (divertissement en ville, contrôle de la climatisation). Grâce à sa batterie lithium-ion, d'une capacité de stockage de 45 kWh et logée sous le véhicule, et de par son



poids inférieur à 1500 kg, le véhicule est donné pour une autonomie de 300 km. Il peut rouler à 120 km/h en vitesse de pointe et revendique une puissance de 85 kW (50 kW en continu). Autre avantage: on peut récupérer 80 % de la charge au bout d'une heure. La prise se situe derrière le logo VW.

Source: Volkswagen

**Consultez nos Experts.**  
7475, boul. Newman, bureau 520 Lasalle (Québec) H8N 1X3

Groupe Assurance  
**ELCO** Inc.

téléphone : (514) 766-7669  
télécopieur : (514) 766-7270  
sans frais : 1-800-567-5046

Programme conçu spécialement pour

- Propriétaires de taxi et leur famille
- Chauffeurs de taxi
- Dirigeants et employés des entreprises de taxi

Avantages

- Soumission immédiate par téléphone
- Service personnalisé
- Financement de prime disponible
- Paiement de l'indemnité dans un court délai

Assurances générales

- Automobiles privées
- Habitation
- Véhicules récréatifs
- Et plus encore !





# Le Chaînon et FinTaxi se transportent vers elles

Saviez-vous que FinTaxi défraie les coûts de taxi approuvés par les responsables de l'admission du Chaînon pour ses locataires ?.



De gauche à droite: Bernard Fortin, le porte-parole du Chaînon, le trio de Taxi Diamond, Dominic Roy, Isabelle Rostand et Céline Roy, Florence K., Pénélope McQuade, marraine de l'Événement



Le Comité organisateur remet au Chaînon un chèque de 51 735 \$

Tout a commencé en 2007, ayant été informé que des femmes en difficulté ne pouvaient se déplacer vers le Chaînon faute d'argent et qu'en retour les chauffeurs de taxi ne voulaient plus se déplacer vers le Chaînon car souvent ils n'étaient pas payés, FinTaxi a mis en place une petite caisse pour défrayer les coûts des courses en taxi.

C'était pourtant un geste simple, mais pour les responsables de l'accueil du Chaînon, quel soulagement de pouvoir tout de suite répondre à l'appel d'une femme en détresse en lui offrant le transport. En contrepartie, cette implication nous permettait de soutenir et développer l'industrie du taxi en mettant à contribution les chauffeurs de taxi et elle se poursuit toujours. Sur présentation d'un reçu complété, Le Chaînon remet au chauffeur le prix de la course + un pourboire de 20 % du prix de la course avec un minimum de 2 \$.

Depuis, Le Chaînon demeure au cœur de nos préoccupations. Notre implication s'accroît d'année en année, nos efforts constants qui, souhaitons-le, formeront dans l'industrie une vague de générosité.

## FinTaxi vous encourage à soutenir Le Chaînon!

Le 23 septembre dernier se tenait au Club de golf de Rosemère un important tournoi au profit du Chaînon. Cet événement d'envergure a permis à la maison d'hébergement d'amasser une somme importante afin de continuer à offrir un accueil de qualité aux 5000 femmes en difficulté qu'elle soutient chaque année à travers le Québec.

Afin de donner tout l'éclat possible à cette activité, Pénélope McQuade, marraine d'honneur de l'événement et Bernard Fortin, porte-parole du Chaînon ont invité les gens à s'élaner pour ELLES! Les joueurs ont eu la chance d'être jumelés à une personnalité connue du public, dont Charles Lafortune, Jocelyne Cazin, Marc Hervieux, Florence K., Claudette Dion, Marie-Ève Gauthier, Nadja, Daniel Melançon, Carl Larouche, Oliver Jones... ils étaient plusieurs autres à soutenir Le Chaînon!

Pour en savoir plus, il suffit de visiter le site Internet du Chaînon [www.lechainon.org](http://www.lechainon.org).

Le Carrefour du Taxi est le **portail d'information privilégié** pour l'industrie du taxi au Québec!



CARREFOUR DU TAXI  
FINANCEMENT | FORMATION | SERVICES

[www.carrefourdutaxi.ca](http://www.carrefourdutaxi.ca)

Le Carrefour du Taxi est une initiative de FinTaxi.



# !nsolite



## Passage piétonnier incurvé

Jae Min Lim, designer coréen, a présenté au concours international de design de Séoul un prototype de passage piétonnier ergonomique. Constatant que les piétons traversent rarement les intersections en ligne droite, il a conçu *Ergo Crosswalk*. « Les gens ont tendance à prendre des raccourcis, dit-il. Ce genre de comportement enfreint les règles de circulation et parfois met en danger la vie des piétons. » D'une part, la forme incurvée s'adapte à la trajectoire du piéton et d'autre part, elle éloigne les voitures de la partie piédestre limitant ainsi les risques de collision. De plus, les lignes blanches se transforment en zones lumineuses éclairées par des diodes électroluminescentes (LEDs) tantôt rouges, tantôt vertes, pour indiquer aux piétons s'ils peuvent traverser ou non. Verrons-nous des passages piétonniers incurvés un jour à Montréal?



## La police en tracteur

En Angleterre, dans le comté du Lincolnshire, les fermiers sont victimes d'une recrudescence de vols. Consciente du phénomène, la police a distribué des informations pratiques pour permettre aux fermiers de mieux protéger leurs biens, dont un système permettant de marquer le matériel de façon invisible, le marquage n'apparaissant que sous une lampe UV. Pour attirer l'attention dans les marchés locaux, la police s'est dotée d'un tracteur John Deere 6630 portant la bannière sur les côtés et des gyrophares sur le toit. Le tout était financé par un syndicat de fermiers. La police n'est pas passée inaperçue!



## Financement Taxi



## NE LAISSEZ PAS FUIR LA CLIENTÈLE!

Un service de qualité courtois et personnalisé pour les gens de l'industrie du Taxi

- Financement et refinancement de permis de taxi et équipements
- Assurances vie, invalidité ainsi que protections personnalisées
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins
- Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle et multi-logements
- Stratégies d'épargne adaptées à vos besoins : REER, REE, CELI et autres...
- Réponse rapide en 48 heures



**Youssef Lachhab, BAA**  
Directeur de comptes  
Plus de 10 ans d'expérience chez Desjardins  
Poste 228

(514) 935-1123  
Prenez un rendez-vous!

**Marie-Michèle Poulin**  
Adjointe service taxi  
Poste 130



## Desjardins

**Caisse Desjardins du Quartier St-Henri**  
4545, rue Notre-Dame Ouest  
Montréal (Québec)  
H4C 1S3



## Attention aux animaux!

Voici quelques faits cocasses mettant en vedette nos amis les animaux qui font irruption dans la circulation ou dans les voitures.



### Une oie en Angleterre

Échappée de son enclos, une oie a franchi trois kilomètres avant de se poster au beau milieu de l'autoroute en pleine heure de pointe. Impossible de la déloger, obligeant les automobilistes à ralentir voire à s'arrêter. Résultat : bouchon d'un kilomètre et intervention de la police. Remise saine et sauve à son propriétaire, celui-ci a affirmé que l'oie était déprimée depuis que son partenaire avait été dévoré par un renard et qu'elle souhaitait purement et simplement mettre fin à ses jours. Pas facile le deuil!



### Des chevaux en France

Échappés d'un centre hippique, vingt-trois chevaux ont emprunté l'autoroute A36 entre Montbéliard et Belfort, en France. La circulation a dû être interrompue dans les deux sens afin de récupérer les bêtes. Paniquées, certaines ont reçu un calmant, mais toutes sont saines et sauvées. L'escapade n'a provoqué que des bouchons. Et quelques retards!



### Un koala en Australie

Au volant de sa Ford Falcon, un conducteur circulait sur une autoroute près de Portland en Australie, lorsqu'il aperçoit un koala qui tente de traverser la voie. Coup de frein. L'individu sort du véhicule pour constater les dommages. Quelle surprise! Le koala, toujours vivant, est coincé dans grille de l'auto. Un vétérinaire réussira à tirer l'animal de sa fâcheuse position. Aucune blessure. Incroyable!



### Un chat en Provence

À Carpentras, en France, un prêtre de l'institution Notre-Dame de Vie, se rendant en visite chez des amis, entendait des miaulements. Que les voix du Seigneur sont étranges aujourd'hui, se disait-il. À destination, il entreprend d'inspecter son véhicule et, miracle, découvre sous le capot un chat, sain et sauf, quelque peu effrayé. Baptisé Coccinelle en référence à l'expression «bête à bon Dieu», le chat s'est fait adopter immédiatement. Plutôt risquée cette façon de trouver un foyer!



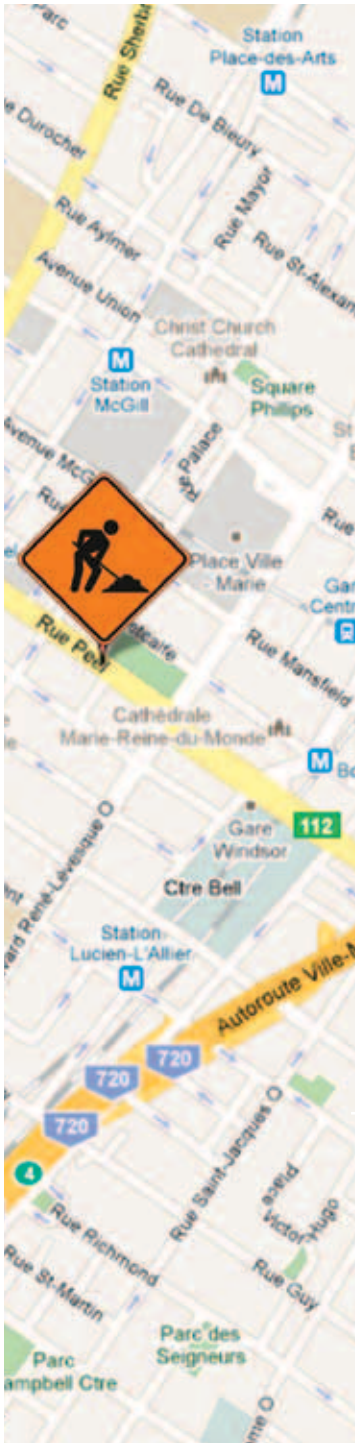
### Un python à Moscou

Les employés du zoo de Moscou ont été contactés par des automobilistes interloqués qui ont aperçu un python d'environ deux mètres se glisser sous le capot d'une voiture, sans doute attiré par la chaleur. L'animal s'était échappé de chez son propriétaire habitant une ville voisine. Si vous visitez nos amis moscovites, prenez garde aux pythons!



### Un ours aux États-Unis

Au Colorado, un jeune conducteur quitte sa voiture, laissant un sandwich au beurre d'arachides sur la banquette arrière. Quel mets de convoitise pour un ours noir qui passait par là! Celui-ci réussit à ouvrir la portière et à pénétrer dans l'habitacle. Soudainement paniqué, l'animal s'agite, klaxonne, allume les clignotants et met la boîte automatique au point mort. La voiture roule sur trente mètres. Un policier, aidé de collègues, a réussi à libérer l'ours en ouvrant la portière à distance à l'aide d'une corde attachée à la poignée. «Les dégâts sont incroyables, dit le propriétaire, il a tout déchiqueté.» Laissez-vous des sandwiches sur la banquette arrière de votre voiture?



# Chantiers à Montréal

## Autoroutes

### Autoroute 15, 20 et 720 – Montréal, Montréal-Ouest, Westmount

Secteur de l'échangeur Turcot  
Réparations diverses des structures de l'échangeur Turcot et de sections de l'autoroute 720 et de l'autoroute 15 (De La Vérendrye).

- Fermetures de nuit de bretelles de l'échangeur Turcot
- Fermeture d'une voie sur deux (une voie de largeur réduite) de l'autoroute 15 en direction sud dans l'échangeur Turcot de la fin août à la mi-novembre.
- Fermetures possibles de fins de semaine de bretelles de l'échangeur Turcot
- Entraves partielles sur les rues passant sous l'autoroute 720 pour quelques journées

Jusqu'à décembre 2010

### Autoroute 20 – Montréal

Entre les échangeurs Saint-Pierre et Turcot

- Asphaltage de l'autoroute 20 en direction est
- Fermetures complètes de nuit

Septembre à novembre 2010

### Autoroute 25 – Montréal

Reconstruction du pont d'étagement de la place Curatteau enjambant l'A-25

- Fermeture complète du pont place Curatteau pendant toute la durée des travaux
- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40 et des voies de desserte
- Voies de largeur réduite sur l'autoroute et les voies de desserte

Juillet à décembre 2010

### Autoroute 40 – Montréal (Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles)

Reconstruction du pont d'étagement du boulevard Saint-Jean-Baptiste enjambant l'autoroute 40

- Fermeture complète du pont Saint-Jean-Baptiste pendant toute la durée des travaux

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40 et des voies de desserte
- Voies de largeur réduite avec déviation sur l'autoroute et les voies de desserte

Juillet à décembre 2010

### Autoroute 40 – Montréal (Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles)

En direction est : réparation de la dalle de béton près de la sortie Gouin juste avant le pont Charles-De Gaulle

En direction ouest : travaux de drainage

- Fermeture de nuit de l'autoroute 40 et/ou du pont Charles-De Gaulle
- Gestion de la circulation (trois voies dans la direction la plus achalandée et deux voies en sens inverse selon les périodes de la journée)
- Voies de largeur réduite et déviation.

Août à novembre 2010

### Autoroute 40 – Montréal

Réfection des ponts d'étagement de la rue Querbes et de l'avenue du Parc au-dessus de l'autoroute 40

- Fermetures de nuit de l'autoroute 40
- Fermetures de nuit des voies de desserte
- Ponts d'étagement des rues Querbes et Parc fermés à la circulation jusqu'à la fin des travaux

Jusqu'à décembre 2010

### Autoroute 40 – Montréal

Réfection des structures de l'autoroute 40

- Fermetures partielles des voies de desserte
- Fermetures occasionnelles partielles ou complètes de rues (transversales) sous l'autoroute de nuit ou de fin de semaine.

Jusqu'à fin novembre 2010

## Échangeurs

### Échangeur Décarie (autoroutes 15 et 40) – Montréal

Réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles ou complètes avec voie de déviation de rues municipales
- Fermetures occasionnelles de nuit de rues municipales

Jusqu'à décembre 2010

### Échangeur Dorval (autoroutes 20 et 520) – Dorval

Réaménagement de l'échangeur Dorval

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 20
- Entraves occasionnelles sur le réseau municipal

En continu

# général taximètre inc

1258, Laurier Est  
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681  
Fax. : (514) 523-0113

Vente et réparation  
de taximètres

Installation de taximètres  
et radios

Fabrication de lanternons

Général Taximètre Inc. est  
mandataire de la CTQ

## NOUVEAU

Taximètre Pulsar, Silent 610  
Lumitronic N-G

Installation de support pour vélo

Lanternon aimanté

Installation  
d'attache-  
remorque





# Le calendrier

## Congrès

### Canadian Cardiovascular Society

Palais des Congrès  
23 au 27 octobre  
4000 délégués

### Canadian Wind Energy Association

Palais des Congrès  
1<sup>er</sup> au 3 novembre  
2500 délégués

### National Tour Association

Palais des Congrès  
13 au 17 novembre  
2000 délégués

## Événements

Quelques événements du  
1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2010

### Festival international de théâtre LGBT/La récolte

Contribution de la culture LGBT  
aux arts de la scène  
Village Freestanding Room  
7 au 10 octobre

### L'OFF Festival de jazz de Montréal

Divers endroits  
15 au 23 octobre

### Salon International ESP de l'Ésotérisme de Montréal

Place Bonaventure  
15 au 17 octobre

### Festival de la Marche 2010

Parc du Mont-Royal  
16 octobre

### Braderie de mode québécoise

Marché Bonsecours  
21 au 24 octobre

### Salon International Tourisme Voyage

Place Bonaventure  
22 au 24 octobre

### Festival du Monde Arabe de Montréal/11<sup>e</sup> édition

Place des Arts  
28 octobre au 14 novembre

### Salon des vins et fromages du Québec/5<sup>e</sup> édition

Complexe Desjardins  
29 au 31 octobre

### Festival Séfarad de Montréal

Plusieurs endroits  
30 octobre au 14 novembre

### Coup de cœur francophone/24<sup>e</sup> édition

Plusieurs localisations  
4 au 14 novembre

### Salon annuel de gemmes et minéraux de Montréal

Place Bonaventure  
5 et 7 novembre

### Saveurs & Tentations/À la découverte des saveurs d'ici et d'ailleurs

Place Bonaventure  
5 au 7 novembre

### Au cœur de la mode/26<sup>e</sup> édition

Palais des Congrès  
6 et 7 novembre

### Les Coups de Théâtre/Festival international des arts jeunes publics

Plusieurs localisations  
15 au 28 novembre

### Salon du livre de Montréal

Place Bonaventure  
17 au 22 novembre

### ATSA: État d'urgence

Place Émilie-Gamelin  
24 au 29 novembre

### Marché Casse-Noisette/1<sup>re</sup> édition du marché de Noël

Palais des Congrès  
25 novembre au 5 décembre

### Festival du Film brésilien de Montréal

Cinéma du Parc  
26 novembre au 2 décembre

### Le Noël des Chats

Place Bonaventure  
26 au 28 novembre

### Salon national des festivités de Noël

Parc olympique de Montréal  
26 au 28 novembre

### Comic-Con de Montréal/Salon de bandes dessinées

Place Bonaventure  
5 décembre



**Hamel**  
ST-LÉONARD



CHEVROLET

BUICK



GMC

OFFRE SPÉCIALE  
AUX CONDUCTEURS  
ET PROPRIÉTAIRES  
DE TAXI!



MOINS CHER  
POINT FINAL!

2010 CHEVROLET  
MALIBU

154\$  
/ 2 SEMAINES

0%  
FINANCEMENT  
À L'ACHAT JUSQU'À  
72 MOIS\*

167\$  
/ 2 SEMAINES

2010 CHEVROLET  
IMPALA

20%  
DE RABAIS

SUR LA  
MAIN-D'ŒUVRE



15%  
DE RABAIS

SUR LES PIÈCES



10%  
DE RABAIS

SUR LES PNEUS



+ CHANGEMENT D'HUILE SANS RENDEZ-VOUS!

+ CHANGEMENT DE PNEUS SANS RENDEZ-VOUS!

VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES D'OCCASION CONFORMES AUX NORMES DES TAXIS!

hamelchevrolet.com

9455, boul. Lacordaire, St-Léonard • 514 327-3540

\* CES OFFRES PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS.

COMMUNIQUEZ  
AVEC NOTRE EXPERT:

M. GILLES VIZIAU  
Directeur Classe affaires  
514 758-7890



# Les petites annonces

## Propriétaire recherche

**Chauffeur sérieux, jour**  
single, M. Hatem,  
514-643-0980

**Chauffeur, jour**  
Camry hybride 2009, 514-881-2720

**Chauffeur, soir**  
M. Farhat, 514-578-4948

**Chauffeur, single, lundi et mardi**  
M. St-Fleur, 514-722-7980,  
514-654-3787

**Chauffeur, nuit**  
Camry, 70 \$, négociable,  
M. Sgejemr, 450-661-4730

**Chauffeur, single**  
Pontiac 2005, 475 \$,  
Adam, 514-662-2580

**Chauffeur, single**  
Camry, Kim, 514-746-7447

**Chauffeur, single**  
fin de semaine, 514-388-1000

**Chauffeur, jour**  
Jean Louis, 514-327-9412,  
514-258-8525

**Chauffeur, 18 h à 6 h**  
300 \$/semaine,  
Marco, 514-889-9909

**Chauffeur, A-11**  
Ford Taurus, single,  
Benoit, 514-918-2525

## Chauffeur, soir, nuit

Coop de Montréal, A. Keddani,  
514-467-4814, 514-781-3063

**Chauffeur, jour, soir,  
fin de semaine,**  
Camry 2010, M. Gilbert,  
514-323-5266, 514-559-3788

**Chauffeur, A-11, jour, soir**  
Radio Hochelaga, Jean-Michel,  
514-812-1444

## Chauffeur recherche

**Chauffeur sérieux cherche single**  
jour si possible, Hochelaga, Aissa,  
514-442-5903

**A-11, soir**  
M. Reda, 514-578-5910

**Recherche taxi à louer**  
chauffeur sérieux, jour,  
M. Khelaf, 514-231-4176

**Chauffeur cherche single, A-05,**  
Mhamed Beubrika, 514-217-6412

**Chauffeur cherche single  
ou fantôme**  
soir, A-11, H.Nabil, 514-560-6673

**Single, A-11**  
Sam, 438-764-3300

**Chauffeur cherche single**  
soir ou fin de semaine,  
M. Rachid, 514-519-1970

## À vendre

**Permis, 215 000 \$, Camry 2007**  
sans voiture : 200 000 \$,  
M. Arthur 514-576-2388

**Permis, 210 000 \$, Camry 2003**  
Antoine Frankelin, 514-643-0014,  
514-946-3610

**Permis, 205 000 \$, Malibu**  
M<sup>me</sup> Beland, 514-644-0564,  
514-830-3089

**Permis, 10 voitures**  
514-831-5900

**Permis, A-11, Ford Taurus 2007**  
210 000 \$, Kamil, 450-978-9051,  
514-825-3016

**Permis, A-11, Nissan Altima 2006**  
Said, 514-949-7243

**Permis, A-11, Camry 2010**  
225 000 \$, Edward, 514-620-1420

**Permis, 210 000 \$, négociable**  
Malibu 2002, M. Spiros,  
514-276-821

**Taxi à vendre,  
chauffeur demandé**  
Altima 2002, 210 000 \$, négociable,  
sans radio, 55 \$/quart, 300 \$/  
semaine, 514-553-6358



## Petit musée du taxi

# Les vitrines n'attendent que vos souvenirs

### Un devoir de mémoire

Pour l'équipe du BTR, il est important de développer une mémoire collective du taxi. C'est dans ce sens que des vitrines ont été installées dans la salle d'examen pour exposer des objets et outils utilisés dans l'industrie depuis ses débuts. Ou presque. Il manque cependant beaucoup d'éléments pour souligner l'évolution de nos façons de faire, pour témoigner du passage du temps. Donc l'équipe lance un appel à tous. Si vous avez des taximètres, lanternons, casquettes, uniformes, insigne, photos, médailles, etc., appelez-nous. Faites un don ou un prêt au Petit musée du taxi. Toutes les futures générations de chauffeurs vous en seront reconnaissantes. Merci de votre collaboration.

Communiquez avec Benoit Jugand au 514-280-6599



### Rédaction

Béatrice Mischczak  
Bureau du taxi et du remorquage  
Ville de Montréal

### Production graphique

Fusion Communications & Design

### Impression

Presse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le  
Bureau du taxi et du remorquage  
de la Ville de Montréal

4949, rue Molson  
Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél. : 514 280-6600 | Fax : 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5000 exemplaires, 4 fois l'an,  
et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de  
Montréal.

ISSN 1480-6193





# Desjardins



**JULIE PICARD**

Votre directrice adjointe  
Service aux entreprises

**M'HAMED KACER  
ET NATHALIE MATHIEU**

Vos directeurs de comptes  
Service aux entreprises

**CHANTAL BEAUCLAIR**

Votre conseillère  
Service aux entreprises

**EDDY VALENTIN**

Votre agent  
Service aux entreprises

L'ÉQUIPE EN FINANCEMENT  
D'ENTREPRISES TAXI DE  
LA CAISSE DESJARDINS  
CITÉ-DU-NORD DE MONTRÉAL  
EST FIÈRE D'ÊTRE LE MOTEUR  
DE LA RÉALISATION DE  
VOS PROJETS !

## VOUS CONNAISSEZ LE TAXI MIEUX QUE PERSONNE. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

La Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal, votre partenaire en financement d'entreprises TAXI, peut vous aider vite et bien.

Fière d'une expertise depuis 1989 dans le financement du secteur TAXI, son équipe est ravie de vous proposer des services financiers adaptés à vos besoins : financement de permis, fonds de roulement, régimes d'épargne, assurance vie et invalidité, achats de véhicule, investissements, etc.

C'est simple, rapide et efficace.

Prenez rendez-vous au 514 382-6096



**Desjardins**  
Caisse Cité-du-Nord  
de Montréal

[desjardins.com](http://desjardins.com)

Coopérer pour créer l'avenir

# Profitez des **meilleures conditions de financement** de l'industrie du taxi, partout au Québec!



514 353-2757 | 1 866 227-2091 | [www.fintaxi.ca](http://www.fintaxi.ca)

*FinTaxi est propriétaire du Carrefour du Taxi et de l'École du Taxi.*

